



No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE SAINTE-MARIE

Compte-rendu de la cinquième séance du conseil d'établissement tenue le 10 avril 2012 à 18h30, au local #124 de l'école Sainte-Marie

ÉTAIENT PRÉSENTS

Jean Brûlé,	parent, président et représentant au Comité de parents
Nicolas Hennaut,	parent
Nadine Lussier,	parent
Yannick Paquin,	parent
Serge Gélinas,	parent, substitut au comité de parents
Jean-François Dubé,	représentant du personnel de soutien
Marika Ghelyn,	représentante du personnel du service de garde
Isabelle St-Cyr,	enseignante
Julie Perron,	enseignante
Chantal Beauclair,	enseignante
Isabelle Dupuis,	enseignante
Sarah Sasseville,	stagiaire

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Christiane Beaulieu,	directrice adjointe
Nathalie Mc Duff,	directrice

ABSENCES MOTIVÉES

Marc-Francis Perreault parent

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée

Monsieur Brûlé, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 18h35.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

CE-11-12_21

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Isabelle St-Cyr d'accepter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-11-12_22

3. Adoption du procès-verbal du 13 mars 2012

Il est proposé par Jean-François Dubé d'accepter le procès-verbal du 13 mars 2012. Une modification sera apportée pour rajouter le nom de Mme Sarah Sasseville à titre de stagiaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Parole au public

Aucun public

5. Correspondance

Aucune correspondance

POINTS DE DÉCISION

CE-11-12_23

6. Grille-matières 2012-2013

Le temps d'éducation physique pour les élèves de l'école Ste-Marie est inférieur à ce qui se voit dans d'autres écoles primaires. Il est expliqué que cette situation est présente car : 1) étant donné le nombre de groupes dans l'école et la grandeur du gymnase, nous serions dans la situation où il y aurait fréquemment 3 groupes en même temps dans le gymnase et 2) il a été décidé par l'école de privilégier une répartition équitable entre les trois matières de spécialités. De plus, on explique que le service de garde s'organise pour pallier au manque d'activités physiques avec les élèves fréquentant le service.

M. Brûlé fait remarquer que le temps passé en mathématique diminue pour le 2^{ème} et 3^{ème} cycle, et questionne pourquoi le temps alloué à l'univers social augmente pour ces mêmes cycles. Mme McDuff explique que le temps alloué comme marge de manœuvre permet de s'ajuster afin de permettre au professeur s'il constate, par



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

exemple, que le temps en mathématique n'est pas suffisant pour permettre de couvrir tous les points du programme. Également, les professeurs peuvent toujours utiliser le temps alloué à l'univers social en faveur des matières de base.

Dans l'horaire, un trou de 25 minutes entre 14h10 et 14h35 est observé. Ce temps est propice pour permettre une intervention avec les spécialistes, effectuer des suivis, etc.

Une erreur est survenue dans le tableau. Pour le groupe 976, le nombre d'heures allouées à la marge de manœuvre devrait être 165 et non pas 120. Et le nombre d'heures totales devrait être 1 500 et non pas 1 455.

POINT ADOPTÉ

PROPOSÉ PAR MME JULIE PERRON
SECONDÉ PAR MME ISABELLE DUPUIS

CE-11-12_24

7. Grille-horaire 2012-2013

Des questions sont soulevées quant à la pause obligatoire de l'après-midi. Pourquoi ne s'agit-il pas d'une récréation officielle comme le matin? Il s'agit d'un choix de l'école. Les professeurs ont le loisir de libérer un temps pour bouger. Ça leur permet de s'adapter au besoin de la classe et aux besoins des élèves de bouger. Dans le passé, la récréation de l'après-midi amenait beaucoup de temps perdu pour le règlement des conflits. Les professeurs pouvaient manquer de temps pour régler des conflits dans d'autres classes que la leur puisqu'ils étaient responsables de la surveillance de la récréation. Ce point a été discuté en assemblée avec les professeurs. Suite à un vote, il a été décidé de maintenir le statu quo, soit de permettre aux professeurs de choisir eux-mêmes le moment propice pour permettre aux élèves une pause. Il est à noter que le temps de pause est obligatoire, mais que le professeur peut décider du moment de le prendre durant l'après-midi.

POINT ADOPTÉ

PROPOSÉ PAR M. SERGE GÉLINAS
SECONDÉ PAR MME CHANTAL BEAUCLAIR



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

CE-11-12_25

8. Activités éducatives complémentaires (ajout)

Une autorisation est demandée afin de permettre une sortie le 24 mai 2012 aux élèves de 5^{ème} année pour aller au Fort Chambly en vélo et d'utiliser le restant de leur budget alloué pour acheter une crème glacée à tous les élèves présents.

POINT ADOPTÉ

PROPOSÉ PAR MME MARIKA GHELYN

SECONDÉ PAR M. JEAN BRÛLÉ

CE-11-12_26

9. Règles de régie interne du service de garde 2012-2013

Marika passe à travers différents documents complémentaires fournis au Conseil d'établissement.

Elle explique que son défi le plus important est toujours de gérer les annulations de dernière minute pour les différentes activités qu'elle organise.

Concernant le service de dîner avec Le Lunch, elle ne sait pas pour le moment si le service sera toujours offert l'an prochain. Lorsqu'elle communique avec eux pour soulever des problèmes, il n'y a pas de retour d'appel. Lorsque des élèves sont touchés par des lunchs qui étaient manquants, elle prend l'initiative d'en aviser les parents pour éviter que ces derniers paient un service qui n'a pas été rendu.

POINT ADOPTÉ

PROPOSÉ PAR M. SERGE GÉLINAS

SECONDÉ PAR M. JEAN-FRANCOIS DUBÉ

CE-11-12_27

10. Journées pédagogiques 2012-2013 (service de garde)

Marika présente les activités prévues. Il y a questionnement quant à la sortie au salon de quilles de Montréal. Il s'agit d'un salon de quilles extrêmement dynamique avec jeux de lumières, musique, etc. Le prix est raisonnable.

Marika présente également les activités pour la semaine du service de garde qui se tiendra du 14 au 18 mai 2012. Quelques notes sont ajoutées au document présenté: le 15 mai, des slushs seront offerts pour les élèves pouvant avoir une allergie avec la crème glacée. Le 17 mai, il y aura des maquilleuses en plus des clowns et le 18



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

mai, il s'agira d'une sortie chez Astuce à Terrebonne.

POINT ADOPTÉ

PROPOSÉ PAR MME ISABELLE DUPUIS
SECONDÉ PAR M. YANNICK PAQUIN

CE-11-12_28

11. Choix de la prochaine campagne de financement

Nous avons la confirmation par Chocolat Lamontagne que la marge de profit sera encore de 50%. Par conséquent nous convenons de continuer avec le chocolat puisqu'il s'agit d'un article qui se vend bien.

POINT ADOPTÉ

PROPOSÉ PAR M. JEAN BRÛLÉ
SECONDÉ PAR M. YANNICK PAQUIN

POINT DE CONSULTATION

12. Encadrements financiers 2012-2013

Mme Mc Duff présente le document « Encadrements financiers 2012-2013 ». Elle avait elle-même relevé différents points de discussion qu'elle nous a partagés. Elle fera le suivi auprès de la commission scolaire.

POINTS DE SUIVI

13. Représentant de la communauté

Aucun représentant de la communauté n'est présent.

14. Affaires diverses

Le projet d'embellissement de la cour est accepté par le Ministère. La première phase débutera à l'été 2012. Nous avons jusqu'au printemps 2013 pour terminer le projet. Ces informations seront diffusées dans le prochain courrier aux parents.

M. Brûlé fait une mise à jour sur certains points :



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

- Pour le salon du livre, l'organisation se déroule bien, tout devrait être correct.
- Pour les tableaux interactifs, nous sommes toujours en attente.
- Il y aura installation des panneaux pour les corridors scolaires.

POINTS D'INFORMATION

15. Parole au représentant de l'O.P.P.

La représentante de l'O.P.P n'est pas présente. Cependant, Mme Beaulieu transmet une information de la part de l'O.P.P. Ils déplorent le fait que nous ne fassions pas circuler publiquement les activités et les bons coups réalisés par l'école Ste-Marie. La direction reconnaît effectivement qu'il s'agit d'un manque et exprime son intention d'y apporter une attention particulière afin de rehausser l'image de l'école.

16. Parole au représentant au comité de parents

M. Brûlé nous résume la dernière rencontre du comité de parents.

17. Parole à la responsable du service de garde

Rien à ajouter par rapport à ce qui a été dit plus tôt.

CE-11-12_29

18. Parole aux membres

Mme Mc Duff informe les membres de la visite prochaine de l'école secondaire par les élèves de cinquième année. Étant donné que le déplacement s'effectuera à pied, elle demande au Conseil d'établissement la permission de permettre le déplacement par les élèves.

POINT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PROPOSÉ PAR MME ISABELLE DUPUIS

Mme Mc Duff nous informe également que le 2 mai 2012, une comédie musicale sera présentée par les élèves de l'école secondaire. Les élèves de cinquième et sixième année sont invités à se déplacer pour assister à la représentation. Étant donné que le déplacement s'effectuera à pied, Mme Mc Duff demande au Conseil d'établissement la permission de permettre le déplacement à pied par les élèves.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

POINT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
PROPOSÉ PAR MME ISABELLE DUPUIS

19. Information de la direction

Mme Mc Duff nous informe des règles concernant les examens du Ministère pour les élèves de quatrième et sixième année. Les élèves absents obtiendront une note de 0% sauf dans les situations suivantes :

- Décès d'un membre de la famille immédiate
- Maladie
- Accident
- Participation à une compétition de haut niveau
- Activité culturelle et religieuse
- Convocation par un tribunal

Aucune reprise ne sera prévue.

Mme Mc Duff nous informe également d'un questionnement qui est fait quant au mandat de l'école La Passerelle. Devrait-on garder son mandat actuel ou ramener les élèves de la maternelle dans leur école primaire de quartier. Deux commentaires ont été soulevés :

- 1) Bonne idée afin de permettre une transition entre la garderie et le primaire. Cependant les classes devraient être réorganisées en fonction de regrouper ensemble les élèves qui fréquenteront les mêmes écoles primaires.
- 2) Trop de transitions sont néfastes pour les jeunes et créent un stress négatif sur ces derniers. Ça crée également un problème de voyage. Finalement, le fait d'avoir le préscolaire dans la même école pourrait permettre de mieux identifier les problèmes.

20. Affaires diverses

Rien à signaler.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

CE-11-12_30

21. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Jean Brûlé de lever l'assemblée à 20h15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

----- -----

Nathalie Mc Duff, Directrice Jean Brûlé, Président

2012/ 04 / 10

Date d'adoption du procès-verbal